

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1963/SG/FP mettant à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes un gardien chef de la prison Civile

n° 75-1963/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 octobre 1975

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1975

Date du numéro
25 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Gaich Emond , gardien chef de la prison civile, 7° échelon est pour compter du 17 octobre 1975, date de son arrivée dans le Territoire mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes pour servir à la prison civile de Djibouti, en remplacement numérique de M. Bousserau.